



Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Mildiou**
- **Vers de la grappe**
- **Erinose**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques et données météorologiques

Sur les rameaux non gelés, le stade le plus généralement observé est "4-5 feuilles étalées, boutons floraux agglomérés". Les parcelles les plus tardives de Syrah sont au stade "3 à 4 feuilles étalées, grappes visibles" et les parcelles les plus précoces de Loin de l'oeil et de Duras sont au stade "6 à 7 feuilles étalées, boutons floraux agglomérés". Sur les parcelles gelées, les bourgeons commencent timidement à gonfler et les pampres semblent plus nombreuses sur les souches.



Grappes visibles.



Boutons floraux agglomérés.

DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine dernière, les pluies de mercredi ont été localisées et de faible intensité, les cumuls varient entre 0 et 8 mm selon les secteurs. Ensuite, la fin de la semaine a été ensoleillée avec des températures douces. La semaine à venir s'annonce perturbée, les cumuls les plus importants sont prévus pour vendredi et samedi, selon les prévisions actuelles.

BLACK-ROT

Analyse de risque

Sur les rameaux et parcelles non gelées, la période de risque est en cours. Les pluies prévues en fin de semaine peuvent engendrer des contaminations, surveillez plus particulièrement les parcelles à historique.

* Roxam Combi, Unikar, zoxamide/mancozèbe, 2kg/ha, (3 applications max), **CMR, ZNT50m**

* Eperon Pépète, RidomilGoldMZ, méfenoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha (2 applications max), **CMR, ZNT50m**

* Futura, phosphonate/dithionon, 4L/ha (4 applications max), **CMR**

Préconisations

Des contaminations sont possibles lors des pluies annoncées pour la fin de la semaine. Intervenez avant les pluies sur les parcelles non gelées et présentant des facteurs à risques (tailles rase et dégâts en 2020).

* Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha (dose homologuée), (3 applications max)

* Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2kg/ha (dose homologuée), (4 applications max) **CMR, ZNT=50m**

Alternatives

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Intervenez avant la pluie sur les parcelles sensibles.

OIDIUM

Analyse de risque

Le stade "2-3 feuilles étalées" est dépassé sur la majorité des parcelles non gelées. Ce stade déclenche les interventions sur les parcelles sensibles ou ayant subi de fortes attaques l'année dernière.

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

Préconisations

La période de sensibilité est en cours, intervenir seulement sur les parcelles à historique et non gelées.

* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulfurix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre. Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'érinose.

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protégez uniquement les parcelles sensibles.

MILDIU

Analyse de risque

Modélisation :

Les tous premiers oeufs ont été modélisés comme étant mûrs le 18 avril. Les pluies du 21 avril n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contamination pré-épidémique.

Il faudrait sur la majorité des secteurs 20 à 30 mm pour déclencher des contaminations pré-épidémiques, sauf sur les secteurs de Gaillac et Cunac où seulement 4 mm seraient nécessaires.

La maturité de la masse des oeufs est modélisée autour du 30 avril. Il faudra ensuite un cumul de pluie supérieur à 40 mm pour engendrer des contaminations épidémiques.

Préconisations

Les précipitations pourront engendrer des contaminations épidémiques après le 30 avril, si le cumul de pluie est suffisant (plus de 40mm). Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques et intervenez avant les épisodes pluvieux, si nécessaire.

Produits de contact:

* Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre
3,75kg/ha (5 applications maximum)
* Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc,
2kg/ha (3 applications)
* Dithane Néotec, Penncozeb WP,
mancozèbe, 2kg/ha (4 applications max) **CMR,**
ZNT=50m

Produits systémiques:

* Redeli, phosphonate de disodium,
2,5L/ha (3 applications max) + contact biocontrôle
* LBG01F34, phosphonate de potassium,
4L/ha (5 applications max) + contact biocontrôle
* Eperon Pépité, Ridomil goldMZ,
méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha (2 applications
max), **CMR, ZNT50m**
* Roxam Combi, Unikat,
zoxamide/mancozèbe, 2kg/ha (3 applications max),
CMR, ZNT50m
* Ventaro, Amaline flow, zoxamide/cuivre,
2,8 L/ha (2 applications max)
* Futura, phosphonate de
potassium/dithianon, 4 l/ha (4 applications max), **CMR**

**Données optidose : 20% de la dose homologuée
suivant le stade phénologique de la vigne
(uniquement avec des appareils face par face, et
vitesse < ou = à 5,5km/h)**

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

La maturité de la masse
des oeufs sera atteinte autour
du 30 avril.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Le vol est en cours, des captures sont recensées en tous secteurs. Les premières pontes ont été signalées, en secteurs précoces.

Analyse de risque

Pensez à relever les pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.

Le vol se poursuit.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Relevez les pièges.

ERINOSE

Analyse de risque

**Symptômes**

Formation de boursouffures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge.

Nuisibilité

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytote) se développe de manière importante. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence.

Au vignoble

Les symptômes sont fréquents, ils sont parfois observés de façon forte sur les parcelles et rameaux non gelés.

Préconisations

Le stade d'intervention est dépassé sur les parcelles non gelées. Sur les parcelles gelées attendre la reprise de la végétation, le traitement se fait au stade "pointe verte". Sur les parcelles à historique (type Muscadelle), un à deux traitements précoces au soufre mouillable permettent de limiter les populations. L'application doit être ciblée et peut être couplée avec la lutte contre l'excoriose.

* Produits à base de soufre mouillable ;
20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de
1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre
7,5L/ha (dose homologuée) ; 5L/ha (dose conseillée)

Lorsque la cible est l'erinose, le nombre d'application maximum est de 4 pour Héliosoufre, elle est de 1 pour les autres spécialités à base de soufre.

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes.
Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Intervenez seulement
sur les parcelles sensibles.

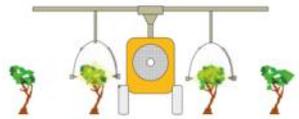
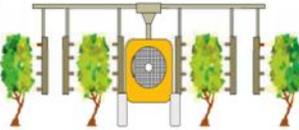
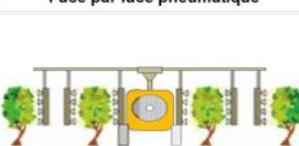
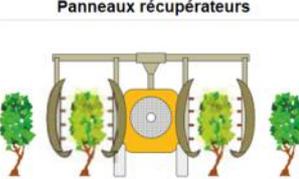
MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES 21

Optimiser la pulvérisation afin de réduire l'impact sur l'environnement.

Comment choisir son pulvérisateur :

Un pulvérisateur doit posséder les performances techniques, afin d'obtenir une pulvérisation de qualité. Il doit également être conçu afin de limiter le transfert des produits phytosanitaires vers l'environnement et aussi permettre de minimiser les impacts sur l'opérateur. La conception du pulvérisateur doit respecter la réglementation en vigueur.

Les différents pulvérisateurs et leurs performances :

Type de pulvérisateur	Qualité de la pulvérisation	Maîtrise de la dérive	Facilité d'utilisation	Temps d'intervention	Réduction des doses	Observations	Prix € HT
 <p>Rampe premiers traitements</p>	XXX	XX Avec buses à injection d'air	X	-	XX	<ul style="list-style-type: none"> _ Applications de début de végétation. _ Obligation d'avoir un deuxième appareil. 	2000 à 5000
 <p>Face par face jet porté</p>	XXX	XX Buses à injection d'air -- Buses classiques	---	--	XX	<ul style="list-style-type: none"> _ Toutes les faces sont traitées de manière identique. _ Possibilité d'agir sur la taille des gouttes et la vitesse du flux d'air. 	18 000 à 35 000
 <p>Face par face pneumatique</p>	XX	---	---	--	XX	<ul style="list-style-type: none"> _ Toutes les faces sont traitées de manière identique. _ Taille des gouttes difficilement modifiable. 	18 000 à 35 000
 <p>Panneaux récupérateurs</p>	XXX	XXX Buses à injection d'air	---	---	XXX Grâce à la récupération de bouillie	<ul style="list-style-type: none"> _ Face par face+ pulvérisation confinée. _ Nettoyer régulièrement les panneaux. _ Difficile d'évaluer le volume de bouillie à préparer. 	30 000 à 60 000
 <p>Voûte pneumatique</p>	XX 2 rangs et 3rangs + mains retour -- En 3 ou 4 rangs	---	XX	X En 4 rangs -- En 2 rangs	X 2 rangs et 3rangs avec main retour -- En 3 ou 4 rangs	<ul style="list-style-type: none"> _ Matériel le plus utilisé en vigne large. _ Attention à l'orientation des diffuseurs. 	13 000 à 20 000
 <p>Aéroconvecteur</p>	--	---	XXX	XX	--	<ul style="list-style-type: none"> _ Manque de performance. 	8000 à 20 000

DIVERS

Cervidés: Les premiers dégâts sont signalés.

Thrips: Des dégâts ont été observés sur le secteur de Florentin.



Larves de coccinelles:
Des larves sont présentes sur les parcelles.

Prochain bulletin le 4 mai

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/liste_alternatives_prophylaxie_2019.pdf



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 07.80.56.95.60

